# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Sous la présidence de Mme Françoise DOLOZILEK, Maire

Présents: Mmes Morgane FORTIN, Marie-Thérèse REUILLÉ et MM Anthony PREAUD, Philippe THIBAULT, Gilles VAN BRUSSEL BELOT et Patrice WAHLEN.

Absents excusés: Mmes Natacha BUSSO, Hélène VAN DER HEIJDEN et Annette VELUT (pouvoir à M. Gilles VAN BRUSSEL BELOT) et M. Julien MERSCHILTZ (pouvoir à Mme Morgane FORTIN).

M. Patrice WAHLEN a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

#### Séance ouverte à 19 h.

Mme le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si un point peut être ajouté à l'ordre du jour :

Il s'agit de la fixation du tarif du matériel de l'ancienne boulangerie.

Les membres du Conseil Municipal acceptent cet ajout.

## Elections sénatoriales :

Mme le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal du fait que, dans le cadre de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, (sénatoriale partielle du 27 septembre 2020) le décret n° 2020-812 du 30 juin 2020 convoque les membres des conseils municipaux vendredi 10 juillet 2020.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, proclament :

Mme Françoise DOLOZILEK, déléguée titulaire.

Mme Morgane FORTIN et MM Philippe THIBAULT et Patrice WAHLEN, délégués suppléants.

# Objet : Fixation du tarif de vente de l'ancien matériel de la boulangerie, Délibération n° 2020/JUILLET/009 :

Dans le cadre de la vente du matériel de l'ancienne boulangerie, les membres du Conseil Municipal modifient le tarif de vente des pièces n° 14 et n° 25, comme suit :

Pièce n° 14 : Pétrin batteur CHRONO-MATERIEL, modèle TK 40 : 1 250 €

Pièce n° 25 : Chambre de pousse BOUTON CLIMAPAT : 750 €

Pièce n° 12 : Echelle pâtissière inox avec plaques et lot de 3 échelles pâtissières métalliques avec plaques, vieux modèles : 120 €.

## Objet: Stationnement, Délibération n° 2020/JUILLET/010:

Mme le Maire, son 1<sup>er</sup> Adjoint et les agents techniques se sont rendus sur place pour procéder au repérage des emplacements prévus où le stationnement sera interdit. A cette occasion, un problème est apparu concernant le bas de la rue du Château.

C'est pourquoi, tous les élus se sont rendus sur place pendant la réunion du Conseil Municipal et ont décidé d'interdire le stationnement des deux côtés de la partie basse de la rue du Château, en particulièrement en raison du passage du camion des ordures ménagères.

## **Informations et questions diverses :**

#### Hameau de Vaugermain :

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un habitant du hameau de Vaugermain s'inquiète du fait que des boues provenant de stations d'épuration soient déposées, selon ses dires, sur la plateforme « Vert Compost 89 » en cette période de crise sanitaire.

M. Philippe THIBAULT, gérant de la plate-forme en question est en mesure de nous apporter les précisions suivantes :

- L'installation « Vert Compost 89 » est classée I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et de ce fait suivi par la Préfecture et l'Agence de l'Eau.
- De plus, elle fait l'objet de contrôles hebdomadaires par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.).

Un courrier sera adressé au plaignant.

#### Récapitulatif:

Fixation du tarif de vente de l'ancien matériel de la boulangerie, Délibération n° 2020/JUILLET/009. Stationnement, Délibération n° 2020/JUILLET/010.

#### Clôture de la séance à 19 h 40.

## Suivent les signatures

Mme Françoise DOLOZILEK M. Patrice WAHLEN

Mme Marie-Thérèse REUILLÉ Mme Natacha BUSSO

Mme Morgane FORTIN M. Julien MERSCHILTZ

M. Anthony PREAUD M. Philippe THIBAULT

M. Gilles VAN BRUSSEL BELOT Mme Hélène VAN DER HEIJDEN

Mme Annette VELUT